

## PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région;
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur, en excluant le terrain, doit être inférieur ou égale à la valeur maximale établie par la municipalité ou la MRC. Cette valeur ne peut dépasser 150 000\$.

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)		
Propriétaire 1		
No téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire
Propriétaire 2		
No téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire

LOGEMENT		
Adresse	Municipalité	Code postal
Type de bâtiment : Individuel/jumelé Duplex Maison en rangée Copropriété (maximum de 2 logements)		
Maison mobile : propriétaire du terrain Autre (préciser) : locataire du terrain		
Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? : Oui Non		
S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : Résidence d'accueil : places (maximum 9) Maison de chambres : chambres (maximum 3)		
Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : \$ Selon le compte de taxes (année) :		
Année de construction : Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale?		

COMPOSITION DU MÉNAGE		
<b>Propriétaire(s)</b>		
Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1		
2		
<b>Conjoint(e)</b>		
Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1		
<b>Autres</b>		
Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1		
2		
3		
<b>Nombre total de personnes dans le ménage :</b>		
Êtes-vous d'ascendance autochtone? Oui Non		

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ	
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) au cours des 5 dernières années?	Oui Non

TRAVAUX	
<b>Indiquez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment</b>	
<b>Déficiences majeures</b>	
1) Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin); 2) les ouvertures (portes, fenêtres); 3) les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs); 4) la toiture (revêtement de toiture, pontage); 5) la structure (fondation et ossature du bâtiment); 6) l'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique); 7) la plomberie (tuyauterie, puits, installation septique); 8) le chauffage (appareil et système de chauffage); 9) l'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation).  Autres déficiences majeures admissibles : Surpeuplement; Bâtiment inachevé – Date de début des travaux <u>  </u> / <u>  </u> / <u>  </u> .	
<b>Décrivez brièvement la ou les déficiences majeures que vous avez identifiées :</b>	

La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 20 000 \$. Le pourcentage d'aide varie selon le revenu du ménage. Votre logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 3 500 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquels seront identifiés par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

NOTE : Les travaux exécutés avant l'autorisation du partenaire municipal ne sont pas admissibles à une aide financière.

<b>ENVOI DE LA DEMANDE</b>	<b>SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRE(S)</b>
Votre demande doit être acheminée à l'adresse suivante :  <b>460, chemin Principal Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1</b>	J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.
Pour toute autre information Téléphone : <b>418 986-3100</b>	<i>Signature</i>
	<i>Signature</i>
	<b>(À l'usage de la MRC)</b>
	<b>N° dossier :</b>

\* Le partenaire peut spécifier dans ce document :

- Les critères de priorisation des demandes qu'il a approuvés, le cas échéant.
- La copie des documents qu'il veut obtenir en même temps que le formulaire d'inscription au programme (preuve de revenus, avis d'évaluation ou compte de taxes, etc.).

**IMPORTANT : Vous devez obligatoirement nous fournir une copie de votre rapport d'impôt fédéral et provincial de 2023 et les avis de cotisation. Les formulaires d'inscription n'ayant pas toutes les pièces justificatives requises ne seront pas acceptés et seront automatiquement rejetés.**